

VIAGREEN J4



VIAGREEN est un insecticide concentré utilisé en hygiène publique sur les insectes rampants et volants.

Il est constitué de pyrèthre naturel et de co-formulants d'origine végétale.

VIAGREEN J4 est certifié par ECOCERT sous le n° RCE 834/2007 .

ACTION

Le pyrèthre naturel dispose d'un grand spectre d'action : mouches, moustiques, guêpes, blattes, mites, punaises, fourmis, puces, charançons, ténébrions, etc.

L'application du produit provoque un Effet choc quasi instantané sur les adultes, à l'intérieur des bâtiments cet effet pourra se prolonger pendant plusieurs jours.

DOSAGE ET MODE D'EMPLOI

VIAGREEN J4 est applicable, après dilution dans l'eau, en pulvérisation, particulièrement en ciblant les fentes et crevasses qui peuvent abriter les insectes.

Il peut également s'utiliser en traitement de volume à l'aide de générateurs d'aérosols à froid de type « atomiseurs » ou à chaud de type thermonébulisateur.

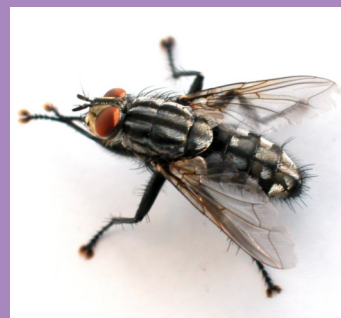
Insectes volants : 150ml dans 10l d'eau pour 200m², en pulvérisation
200ml dans 2,5l d'eau pour 1000m³, en nébulisation
(ou thermo).

Insectes rampants : 300ml dans 10l d'eau pour 200m², en pulvérisation
400ml dans 2,5l d'eau pour 1000m³, en nébulisation
(ou thermo).

Traiter hors présence du public. Laisser les lieux inoccupés jusqu'à ce que les surfaces traitées soient sèches (4H minimum), aérer largement avant de réoccuper les locaux.

Délai d'apparition de l'effet biocide : immédiat.

Durée de l'effet biocide : 4 jours.



Produit biocide : TP18

Contient

Pyrèthre naturel 32,5 g/l

Type :

Concentré émulsionnable (EC)

Durée de conservation :

2 ans

Conditionnements

Flacon de 100ml (carton de 12)

Bidon de 1 litre (carton de 12 bidons)

Bidon de 5 litres (carton de 4 bidons)

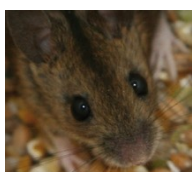


ZA de Kerampaou
29140 MELVEN

Tel. 02 98 59 57 57

Fax. 02.98 59 55 47

larc@wanadoo.fr



VIAGREEN J4



Xi - Irritant



N- Dangereux
pour l'environnement

PRECAUTIONS

R43 : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R51/53 : Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

S2 : Conserver hors de portée des enfants.

S24 : Eviter le contact avec la peau.

S29/35 : Ne pas jeter les résidus à l'égout ; ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage.

S29/56 : Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

S37 : Porter des gants appropriés.

S46 : En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

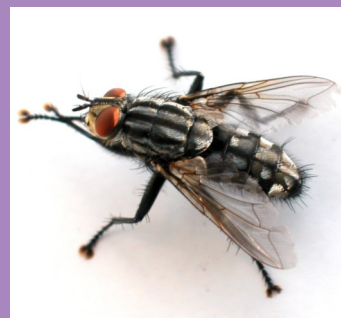
S51 : Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

S61 : Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

S64 : En cas d'ingestion rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente).

Tenir à l'écart des aliments et boissons y compris ceux des animaux
Ne pas manger ne pas boire pendant l'utilisation.

« Utiliser les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit. ».



Produit biocide : TP18

Contient

Pyrèthre naturel 32,5 g/l

Type :

Concentré émulsionnable
(EC)

Durée de conservation :

2 ans

Conditionnements

Flacon de 100ml (carton de 12)

Bidon de 1 litre (carton de 12 bidons)

Bidon de 5 litres (carton de 4 bidons)

ZA de Kerampaou
29140 MELVEN

Tel. 02 98 59 57 57

Fax. 02.98 59 55 47

larc@wanadoo.fr

